

PROGRAMME d'ENVIRONNEMENT et de DEVELOPPEMENT DURABLE  
Programmation de participations financières

Parc national des Ecrins

Bureau du Conseil d'administration du 12 novembre 2018

Dossiers complets instruits : décision du Bureau du Conseil d'administration											
Code opération	Titre	Maître d'Ouvrage	Territoire	Montant total (Euros)	Montant subv <sup>able</sup> (Euros)	Plan de financement	Montant sollicité (Euros)	Décision du Bureau (Euros)		Eligibilité à la charte (n° de la mesure)	Commentaire et prescriptions particulières
9-I-SUB-AME-XX	Réalisation d'une étude complémentaire pour la création de la Via Guisane	SIVM de Serre-Chevalier	Le Monétier-les-Bains	74 160,00 €	7 610,00 €	Parc national des Ecrins - 3 805 € - 50% ; Autofinancement SIVM de Serre-Chevalier - 3 805 € - 50% ;	3 805,00 €	<b>Décision reportée en attente de précisions techniques</b>		2.1.2. Respecter le paysage en s'appuyant sur l'identité des villages et le caractère des territoires, 2.3.2. Impulser des solutions alternatives à la mobilité individuelle	Le montant subventionnable comprend le montant des prestations du paysagiste, de l'environnementaliste ainsi qu'une partie des missions ingénieur, ceci pour la commune de Le Monétier-les-Bains. L'opération est citée dans le Programme d'actions 2017-2019
8-I-SUB-AME-374	Schéma d'accueil du public du Massif Boscodon-Morgon - Etude d'interprétation des patrimoines	Communauté de communes de Serre-Ponçon	Crots, Savines-le-Lac	12 000,00 €	12 000,00 €	Parc national des Ecrins : 4 800 € - 40% ; Conseil Départemental des Hautes-Alpes : 4 800€ - 40% ; Autofinancement CCSP : 2 400€ - 20%	4 800,00 €	<b>4 800,00 €</b>	<b>40,00 %</b>	2.2.1. Conserver et valoriser les éléments remarquables du patrimoine bâti local	Le financement régional prévu au départ n'est pas possible (hors compétence). La Communauté de communes sollicite le Parc national au titre du partenariat sur la forêt de Boscodon-Morgon et de la contribution à la réalisation de la charte. L'opération est inscrite dans le Programme d'actions 2017-2019.
8-I-SUB-AME-375	Projet de requalification des espaces publics	Puy Sanières	Puy-Sanieres	550 000,00 €	550 000,00 €	Conseil Départemental - 24 000€ - 4,36% ; DETR - 220 000 € - 40% ; Conseil Régional - 84 000 € - 15,27% ; Parc national des Ecrins -20 000€ - 3,64% ; Autofinancement (PAP+communes) - 202 000€ - 36,73%.	20 000,00 €	<b>Avis favorable pour décision du CA (montant dépassant le seuil de 10 % de l'enveloppe)</b>		2.1.2. Respecter le paysage en s'appuyant sur l'identité des villages et le caractère des territoires	Une autorisation de commencement anticipée est accordée à la date de la demande. Les services du Parc national accompagnent la commune dans la réalisation de cette opération. L'opération est inscrite dans le Programme d'actions 2017-2019.
8-I-SUB-AME-376	Restauration des bassins des Ségoins à la Chalp et du Maisseret aux Faures	Valjouffrey	Valjouffrey	5 200,00 €	5 200,00 €	Conseil Départemental - 2 860 € - 55 % ; Parc national des Ecrins - 1 300 € - 25 % ; Autofinancement - 1 040 € - 20 %.	1 300,00 €	<b>1 300,00 €</b>	<b>25,00 %</b>	2.1.2. Respecter le paysage en s'appuyant sur l'identité des villages et le caractère des territoires	Le Parc national accompagne les projets de rénovation de bassins de la commune depuis plusieurs années. L'opération sera ajoutée au Programme d'actions 2017-2019.
8-I-SUB-AME-377	Travaux d'aménagement paysager de l'entrée du village d'Aspres-les-Corps : pied de la Combe	Aspres-lès-Corps	Aspres-les-Corps	121 100,00 €	121 100,00 €	Région PAS - 60 000 € - 49,55% ; Département - 11 286,10 – 9,3% ; Parc national des Ecrins - 11 100 € - 9,18% ; Autofinancement - 38 713,90 € - 31,97%	11 100,00 €	<b>11 100,00 €</b>	<b>9,18%</b>	2.1.2. Respecter le paysage en s'appuyant sur l'identité des villages et le caractère des territoires	Le Parc national accompagne les projets de la commune depuis plusieurs années. L'opération est inscrite au Programme d'actions 2017-2019
8-I-SUB-PAT-378	Certification Agriculture Biologique	Vital'Plantes JM Carneille	Saint-Jacques-en-Valgaudemar	1 083 € HT (= 361 € HT / an * 3ans)	1 083,00 €	Parc national des Ecrins - 541,5 € - 50% ; Autofinancement 541,5 € - 50%	541,50 €	<b>541,50 €</b>	<b>50,00 %</b>	3.5.3. Conserver et promouvoir les savoir-faire et les produits locaux et soutenir l'émergence de productions identifiées au territoire	L'opération bénéficie d'une autorisation de commencement anticipée pour l'année 2018. Démarrage de la certification le 24/07/2018. 3 ans de subventions Conversion pour culture de plantes aromatiques en vue de préparer tisanes et aromates séchés et culture de pommes de terre. L'attribution est de : 541,5 € (= 180,5 € /an * 3 ans)
8-I-SUB-PAT-379	Film : chiens de protection des troupeaux et randonneurs : besoin d'un décodage ?	IPRA - Fondation de JM Landry	Massif	19 341,00 €	19 341,00 €	Parc national des Ecrins - 2 000 € - 10,34% ; Parc national du Mercantour et AFB : 3 341 € - 17,27% ; DREAL AURA - 10 000 € - 51,7% ; IPRA - 4 000 € - 20,69%	2 000,00 €	<b>2 000,00 €</b>	<b>10,34%</b>	3.6.3. Aider à la prévention des dommages dus aux grands prédateurs	Projet accompagné par le service aménagement du Parc national des Ecrins. La participation financière du Parc permet de communiquer sur le rôle joué par l'établissement en terme d'appui à la communication sur la thématique de la cohabitation pastoralisme - autres usages de la montagne.
8-I-SUB-PAT-380	Requalification du balisage du GR®54 et GR®54C en Oisans.	Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de l'Isère (CDRP 38)	Mizoen, Les Deux-Alpes, Le Bourg-d'Oisans	4 000,00 €	4 000,00 €	Parc national des Ecrins -1000 € - 25 % ; Département de l'Isère - 2000 € - 50% ; Coordination du chantier par le personnel FFRandonnée Isère - 1000 € -25%	1 000,00 €	<b>1 000,00 €</b>	<b>25,00 %</b>	4.2.3. Harmoniser la signalétique touristique, 4.2.4. Maintenir un réseau de sentiers cohérent à l'échelle du massif	Il s'agit d'un projet qui s'inscrit dans la continuité des actions coordonnées par le Parc national dans le cadre du projet Grand Tour des Ecrins.

**PROGRAMME d'ENVIRONNEMENT et de DEVELOPPEMENT DURABLE**  
**Programmation de participations financières**

Parc national des Ecrins

Bureau du Conseil d'administration du 12 novembre 2018

Code opération	Titre	Maître d'Ouvrage	Territoire	Montant total (Euros)	Montant subv <sup>able</sup> (Euros)	Plan de financement	Montant sollicité (Euros)	Décision du Bureau (Euros)	Eligibilité à la charte (n° de la mesure)	Commentaire et prescriptions particulières
8-I-SUB-TOU-352	Rédition d'un topo-guide d'alpinisme estival	Sébastien Constant	Massif	15 990,00 €	12 140,00 €	Parc national des Ecrins - 3035 € - 25 % ( <b>annule et remplace 1028,75 attribué en juillet 2018</b> ) ; Pays des Ecrins 750 € - 4,69% ; Approach outdoor -750 € - 4,69% ; Vieux campeur - 750 € - 4,69% ; Petzl - 1200 € - 7,5% ; Autofinancement - 9 505 € - 59,44%	3 035,00 €	<b>3 035,00 €</b>	<b>25,00 %</b>	1.3.4. Développer les actions de sensibilisation et l'information du grand public, 4.1.4. Développer un accueil et des offres de découverte pour tous les publics  Demande de réexamen. Le topo guide met à jour les itinéraires suite aux effets du changement climatique sur les voies. Il est réédité en anglais et est assorti d'une introduction pédagogique sur le respect de la nature et des règles de sécurité. Le Bureau du CA a attribué une aide d'un montant de 1028,75 € mais il y a eu une incompréhension sur le plan de financement. La demande est donc présentée à nouveau pour réexamen. Avis favorable des services, vu l'apport de l'ouvrage qui reste unique et en langue anglaise.
8-I-SUB-AME-381	Maîtrise d'œuvre introduite par un diagnostic : requalification patrimoniale et paysagère des espaces publics du centre bourg	Saint-Christophe-en-Oisans	Saint-Christophe-en-Oisans	8 700,00 €	8 700,00 €	Parc national des Ecrins - 4350 € (3 305,4 € en 2018 et 1 044,6 € en 2019) - 50% ; Autofinancement communal - 4350 €	4 350,00 €	<b>4 350,00 €</b>	<b>50,00 %</b>	2.1.2. Respecter le paysage en s'appuyant sur l'identité des villages et le caractère des territoires, 2.3.1. Valoriser les démarches éco-responsables  Le Parc national a accompagné la commune sur cette mission avec la rédaction du cahier des charges. Elle répond aux attentes du maître d'ouvrage et aux orientations de la charte. Cette opération sera ajoutée au programme d'actions 2017-2019 de mise en oeuvre de la charte.
8-I-SUB-PAT-373	Film "Snow" La neige au temps du réchauffement climatique	SAINT THOMAS PRODUCTION	Briançonnais-Vallouise, Oisans-Valbonnais, Embrunais	1 334 452 € TTC	191 709,00 €	Financements Français : Production SAINT THOMAS PRODUCTIONS (apport en numéraire) - 85 063€ - 6,37 % SAINT THOMAS PRODUCTIONS (apport en industrie) - 30 000€ - 2,25 % OURAGAN FILMS – Coproduction (apport en numéraire) - 25 450€ -1,91 % OURAGAN FILMS – Coproduction (apport en industrie) - 12 000€ - 0,90 % Aides publiques nationales CNC – Centre national du cinéma et de l'image animée (CVS / NTP "Nouvelles Technologies en Productions") - 100 000€ - 7,49 % CNC – Crédit d'impôt cinéma - 346 957€ - 26,00 % Diffuseur VULCANIA - 50 000€ - 3,75 % Soutiens locaux : Commune des Orres (apport en industrie) - 30 000€ - 2,25 % Parc national des Ecrins (apport en numéraire) – 2 800 € - 1,46% du montant subventionnable ; Parc national des Ecrins (apport technique) - 5 000 € soit 1,12 % total ; Autres partenaires locaux – en cours - 42182€ - 4,14 % <b>Total France 55,04 %</b> Financements Belges : Nwave - Coproduction (apport en industrie) - 150 000€ - 11,24 % Nwave – Coproduction (MG Minimum Garanti) - 150 000€ - 11,24 % Crédit d'impôt Belge (Tax Shelter) - 30 000€ - 2,25 % <b>Total Belgique 24,73 %</b> Ventes Internationales Polyband Allemagne (MG) - 120 000€ - 8,99 % NHK Japon (MG) - NHK Japon (MG) - 150 000€ - 11,24 % <b>Total Ventes Internationales - 270 000€ - 20,23 %</b> TOTAL - 1 334 452€ - 100,00 %	10 000,00 €	<b>2 800,00 €</b>	<b>1,46 %</b>	1.1.2. Observer et anticiper les évolutions du territoire, 1.3.4. Développer les actions de sensibilisation et l'information du grand public  Le seul précédent connu par l'établissement en ce qui concerne ce type d'opération est La vallée des Loups qui a obtenu 14 500 € de subvention entre 2014 et 2016. Ce niveau d'aide correspondait à l'approche naturaliste et expérimentale de l'auteur JM Bertrand.  Le Parc national peut soutenir ce projet dans la mesure où : - il contribue à la sensibilisation des publics sur les thématiques du réchauffement climatique et de l'adaptation des espèces à l'hiver en montagne. - sa diffusion nationale et internationale contribue à renforcer la notoriété du Parc. - le film pourra être diffusé par le Parc dans ses maisons afin d'enrichir la programmation.  <b>Attribution du solde de l'enveloppe en 2018 et complétement à présenter au premier Bureau de 2019 sous condition de concrétisation des intentions dans le scénario.</b>
<b>Total</b>				<b>810 491,00 €</b>	<b>741 174,00 €</b>		<b>51 931,50 €</b>	<b>30 926,50 €</b>		

Consommation de l'enveloppe - pour information	Décisions	Décisions	Reste	Décisions	Total décisions	Reste
Enveloppe 2018 : 160 000 €	Bureau 1 du 13/03/2019	Bureau 2 du 07/07/2018	Pour attribution	Bureau 3 du 12/11/2018	Consommation de l'enveloppe	Pour attribution en CA
Attributions	53 203,32 €	55 909,78 €	50 886,90 €	30 926,50 €	140 039,60 €	19 960,40 €